

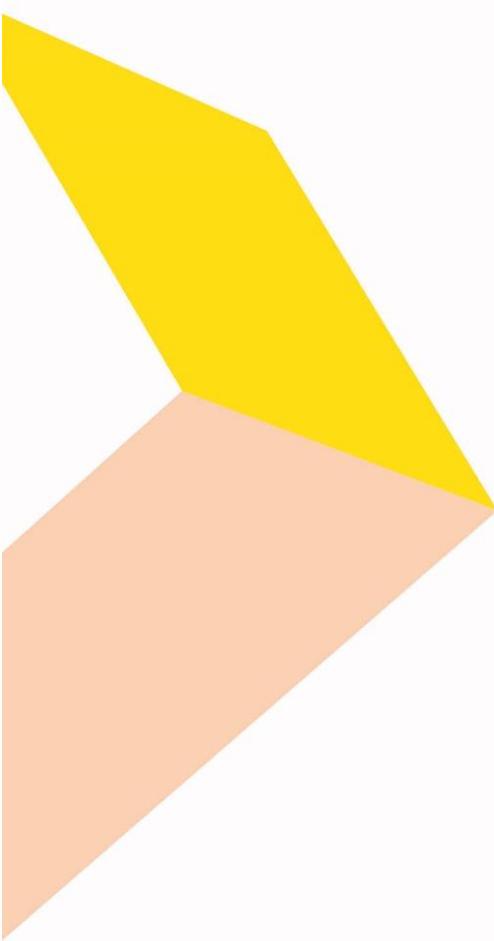
Les acteurs et actrices de la jeunesse du 12^e arrondissement ont su faire grandir au fil du temps une véritable communauté pluri-professionnelle capable de développer des partenariats très opérationnels transcendant les limites des quartiers. Cette richesse singulière entretenue par des initiatives innovantes est une chance pour les jeunes habitant·es de l'arrondissement, même si certains secteurs géographiques, à l'est principalement, ne bénéficient pas encore d'une densité d'acteurs et d'actrices suffisante.

Au regard de ce diagnostic, quelques constats émergent :

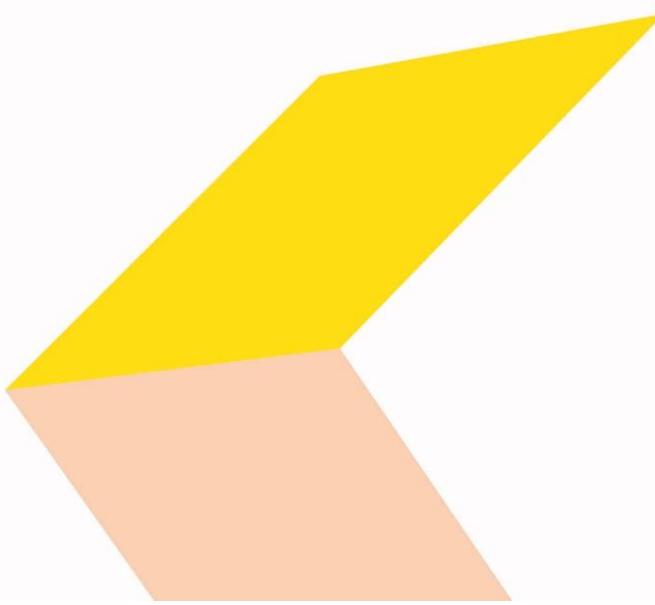
- l'animation de cette communauté à l'échelle de l'arrondissement reste essentielle pour la conforter, en garantir la pérennité et y associer de nouveaux partenaires comme par exemple la Sorbonne Nouvelle ;
- des secteurs comme les Portes du 12^e, Erard-Charenton, la Vallée de Fécamp, la cité Villiot-Râpée sont plus que d'autres confrontés à d'importantes problématiques de décrochage scolaire ou d'insertion professionnelle ;
- les initiatives d'aller-vers les publics jeunes dans leur diversité ("PIJ à roulettes", permanences de la Mission Locale, etc.) méritent d'être encore développées, de même que la coordination de l'information jeunesse à l'échelle du 12^e souhaitée par la mairie d'arrondissement ;
- au-delà, le développement de parcours (culturels, d'insertion, etc.) et de formes de co-accompagnement des jeunes entre acteurs et actrices de la jeunesse reste un défi ;
- les ressources utiles au soutien des engagements des jeunes mériteraient d'être davantage identifiées (QJ, Académie du Climat, Fabrique de la Solidarité, service civique à la Ville de Paris, etc.) afin de répondre à leur souhait de s'engager dans des actions concrètes sur des sujets qui les préoccupent.

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **12^e**



**Axes de travail et
pistes d'actions**



Axe 1 : Orientation, insertion professionnelle

A - Orientation

Découverte des métiers

- *³⁵ favoriser les rencontres entre les entreprises locales (présentation des métiers) et les jeunes en sollicitant des associations parisiennes comme « Like ton job » et « Un stage et après », en organisant des mini-forums dans des structures de proximité et en développant les rencontres avec les jeunes mobilisant les réseaux professionnels des parents ;
- diversifier les chantiers éducatifs et en étendre la durée.

B. Insertion professionnelle

Renforcer le partenariat entre les professionnels de la jeunesse et les acteur·rice·s de l'insertion professionnelle.

- développer la thématique jeunesse lors des événements emploi et accès aux droits ouverts à tout public ;
- développer les opérations hors les murs des PIJ, de la Mission Locale et de Pôle Emploi dans les structures de proximité ;
- promouvoir les offres de stages, d'alternance et d'emploi via les dispositifs existants.

Axe 2 : Accès aux droits

A - Santé

- développer les formations à destination des acteur·rice·s de la jeunesse pour les outiller au mieux sur les dispositifs, afin de savoir orienter efficacement les jeunes ;
- améliorer les connaissances des équipements et proposer des actions à destination des jeunes sur les questions de couverture santé (Complémentaire Santé Solidaire (CSS), l'utilisation de la carte vitale, les mutuelles) ;
- créer un groupe de travail sur les questions de posture professionnelle ;
- communiquer sur l'Annuaire Santé du 12^e.

Mieux informer les jeunes

- *multiplier les canaux de sensibilisation et d'information (stands, réseaux sociaux, pair·e·s, familles, ambassadeur·ice·s de structures...) par lesquels faire connaître les structures locales de santé ;
- *promouvoir les dispositifs de formation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent ;
- *mieux diffuser auprès des jeunes l'information sur les lieux d'accueil et d'écoute sur les questions de vie affective et sexuelle.

³⁵ Cette piste d'action fait écho à une proposition du Conseil Parisien de la Jeunesse (la liste complète des propositions figure en annexe du présent Contrat Jeunesse d'Arrondissement).

Prévenir les conduites à risques

- créer des ateliers de sensibilisation et de prévention thématiques à destination des jeunes, covid, santé mentale, puff (cigarette électronique jetable), protoxyde d'azote...

B - Lutte contre les discriminations

- enrichir la formation des professionnel·le·s de la jeunesse et des sports sur l'égalité filles/garçons et les LGBTQI+phobies avec des outils concrets ;
- améliorer la communication sur les questions d'égalité filles-garçons par l'utilisation des réseaux sociaux ;
- organiser des événements (concerts, tournois, etc...) autour des questions de mixité ;
- valoriser les actions portées par les professionnel·le·s de la jeunesse et par les jeunes ;
- *accompagner l'émergence de jeunes référent·e·s sur les territoires pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations.

C - Logement

- mettre en place sur le site Internet de la mairie une page dédiée et actualisée sur les dispositifs d'accès au logement ;
- *mettre en place des soirées logement dans les structures d'accueil des jeunes.

Axe 3: Pratiques culturelles, accès aux loisirs et aux vacances

A – Culture et loisirs

Diversifier l'offre culturelle

- développer le partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle afin de permettre d'une part aux jeunes de l'arrondissement de profiter de son offre culturelle et, d'autre part, aux structures jeunesse d'accueillir et de valoriser le travail artistique réalisé par les étudiant·e·s et les informer sur les dispositifs jeunesse de la Ville, et de l'arrondissement.

B – Sport

Favoriser l'accès à une offre sportive diversifiée

- optimiser l'usage de créneaux sportifs pour l'organisation des événements ponctuels (tournoi de football, mini jeux olympiques, athlétisme, judo, etc.) et associer les jeunes à l'adaptation de l'offre sportive.

C - Voyages

- étudier la possibilité d'organisation de voyages avec des jeunes avec le soutien de la mairie d'arrondissement : sorties en car.

Axe 4 : Occupation de l'espace public et engagement citoyen

A - Engagement citoyen

Accompagner l'engagement associatif

- *accompagner les jeunes vers l'engagement associatif, la création, le financement et le fonctionnement d'une association ou d'une junior association ;
- *informer les collèges, les lycées et l'université Sorbonne Nouvelle sur l'offre associative de l'arrondissement.

Sensibilisation à la citoyenneté

- *impliquer les jeunes dans la vie de la cité : rencontres avec des élu·e·s, événements en mairie, maraudes, chantiers jeunes, podcasts, animation de stands sur des événements de l'arrondissement, etc.) ;
- développer les liens intergénérationnels à travers des activités communes : réaliser des stands lors d'événements, faire des courses communes, aider à des projets seniors, réaliser des podcast.

B-Occupation de l'espace public

Investir l'espace public

- consulter les jeunes en amont des projets d'aménagements urbains et de création ou de transformation d'équipements avec des dispositifs adaptés : marches exploratoires, cartes sensibles ;
- créer une fiche explicative ou un tutoriel sur les occupations d'espaces publics à l'attention des professionnel·le·s.

Apaiser les tensions

- apaiser les tensions inter-quartiers par un travail avec les pair·e·s et instituer un dialogue entre les parents et les jeunes sur les risques liés à la rue : embrouilles, insultes, rixes, etc. ;
- promouvoir la déconstruction des préjugés via des rencontres entre la police et les jeunes.

La Maire de Paris

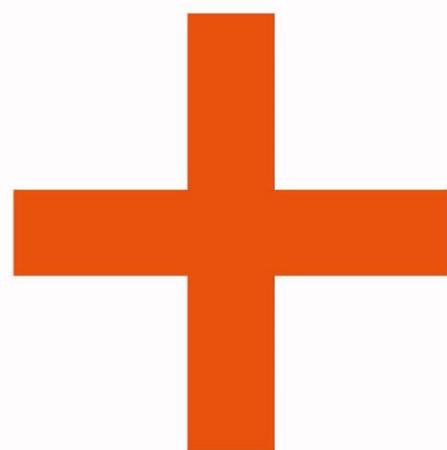
La Maire du 12^e arrondissement

Anne Hidalgo

Emmanuelle Pierre-Marie

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **12^e**



Annexes

Annexe 1 – Données statistiques INSEE de 2018 sur la jeunesse du 12^e arrondissement

Chapitre	Indicateurs	Effectif arrdt	% arrdt	% Paris
1. Démographie	Population totale	139 665		
	Jeunes de 11 à 15 ans	6 027	4%	4%
	Jeunes de 16 à 25 ans	18 696	13%	14%
	Jeunes de 26 à 29 ans	11 984	9%	8%
	Hommes de 16 à 25 ans	8 567	46%	46%
	Femmes de 16 à 25 ans	10 129	54%	54%
	Immigrés de 16 à 25 ans	2 175	12%	14%
2. Emploi, revenu, formation, scolarisation	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	1 488	17%	18%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et sans qualification	946	3%	3%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur	12 596	41%	39%
3. Logement	Jeunes de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents	8 602	46%	45%
	dont jeunes vivant dans une famille monoparentale	3 237	17%	16%
	Jeunes de 16 à 25 ans vivant de manière "autonomes" (seul, en couple avec ou sans enfants, en colocation)	10 094	54%	55%
4. Précarité	Revenu médian disponible par UC - Référents de moins de 30 ans	26 510 €		

Annexe 2 – Synthèse de la concertation des acteurs de la jeunesse du 12^e arrondissement

Le réseau de partenaires constitué d'environ une soixantaine d'acteurs a été consulté lors d'une réunion de coordination jeunesse le 15 février 2022 par la mairie du 12^e arrondissement et la Sous-Direction de la Jeunesse afin de recenser les besoins des jeunes, d'identifier ceux étant prioritaires par les professionnel-le-s, institutionne-le-s et associatif-ve-s, et de déterminer les modalités de concertation des jeunes. En outre, le bilan du CJA 2018-2022 leur a été présenté afin d'évoquer les précédentes pistes d'actions et d'identifier les futures pistes à mettre en place.

Trois thématiques principales ont été évoquées :

- le décrochage scolaire et les difficultés rencontrées lors des inscriptions sur Parcoursup ont été des éléments saillants des échanges. Le réseau jeunesse a pour objectif de recenser les structures d'aide aux devoirs et d'accompagnement scolaire. Il a également été indiqué que certains jeunes ont recours à plusieurs associations ou équipements jeunesse pour être aidés. Pour permettre un suivi personnalisé, les structures auditionnées souhaiteraient proposer des parcours individualisés et éviter ainsi la dispersion des jeunes ;
- en parallèle, les acteurs ont rappelé que le décrochage scolaire pouvait conduire à l'errance de certains jeunes dans les lieux publics des différents quartiers de l'arrondissement. Des solutions sont recherchées pour améliorer les parcours scolaires et résoudre aussi les difficultés à trouver des offres d'emploi, des alternances ou des apprentissages. Les acteurs et les actrices souhaitent continuer à travailler sur la connaissance des divers dispositifs tels que le Contrat Engagement Jeunes (CEJ) porté par Pôle Emploi et la Mission Locale de Paris et mieux connaître des structures comme le Centre d'Information et d'Orientation, le Centre Patay ;
- l'accès à la culture est encouragé par les CPA, la Sous-Direction de la Jeunesse et la mairie avec notamment la création de liens étroits à nouer avec la Sorbonne Nouvelle qui accueillera près de 18 000 étudiants. De manière générale les demandes d'aller vers sont encouragées par la mairie comme par les acteur-ice-s.

Annexe 3 – Synthèse des concertations des jeunes du 12^e arrondissement

Deux concertations ont été organisées dans le 12^e arrondissement afin de définir, avec le public concerné, les priorités du nouveau Contrat Jeunesse d'Arrondissement (CJA). Le réseau a également fait la promotion d'un questionnaire à destination des jeunes permettant de les sonder sur leurs habitudes quotidiennes et leurs besoins.

Les concertations de jeunes ont eu lieu le 7 avril 2022 à la Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) en présence de la maire de l'arrondissement, des Référent·e·s Jeunesse de Territoire et du chargé de mission jeunesse ; et le 14 avril 2022 à l'antenne Maya Angelou du CPA Pina Bausch, avec une quarantaine de jeunes.

Elles ont permis de concerter une centaine de jeunes âgé·e·s entre 11 et 25 ans sur leurs besoins, leurs envies pour leur arrondissement, avec des méthodes d'intelligence collective. Dans un premier temps, les jeunes ont exprimé de nombreuses idées qu'ils ont par la suite priorisées en fonction de celles pouvant être les plus réalisables.

Au sein de la MVAC, la mairie a orienté les sujets autour des luttes contre les discriminations, la santé et le bien-être, le logement, l'insertion professionnelle et l'occupation de l'espace public. Ces échanges ont permis de construire de nouvelles pistes d'actions du nouveau CJA.

Au sein du café Maya Angelou, les jeunes ont réfléchi sur les pratiques culturelles au sein de l'arrondissement. Ils ont exprimé une forte volonté de diversifier le plus possible les offres culturelles, de loisirs et de vacances. Ils souhaitent plus d'activités extérieures et des voyages en groupe avec les associations locales, la mairie et les équipements jeunesse. Ils souhaiteraient également mieux connaître les dispositifs tels que le Pass Jeunes ou encore le Pass Culture de la mairie du 12^e et participer à l'élaboration des offres.

Annexe4 – Contribution au renouvellement des CJA 2022**Conseil Parisien de la Jeunesse****Contribution au renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement****Juin 2022**

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la proposition formulée par Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, lui demandant de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) » et de mener « une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA, dont la mise en œuvre est prévue début 2023 »,

- suite à la rencontre avec Hélène BIDARD, lors de la séance plénière du CPJ du 19 février 2022 ;
- suite aux concertations jeunesse organisées entre mars et mai 2022 dans les arrondissements auxquelles des membres et des ambassadeur-ric-e-s du CPJ ont pris part ;
- suite à la rencontre organisée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui pilote le renouvellement des CJA, le 2 juin 2022 ;
- suite aux différentes réunions des membres de la Commission CJA du CPJ ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a orienté ses réflexions, en s'appuyant sur les priorités fixées par Hélène BIDARD pour la mandature, en fonction des quatre grandes thématiques : l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; l'accès aux droits ; l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs ; le pouvoir d'agir des jeunes.

Fort des échanges menés avec d'autres jeunes lors des concertations dans les arrondissements ainsi que des expériences personnelles de ses membres, le CPJ a mené une réflexion sur ces quatre thématiques.

Les membres du CPJ ont ainsi souhaité formuler des propositions qui dépassent parfois le cadre des CJA. Ainsi cette contribution se veut constituer une « boîte à idées » dont la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement et les acteur-ric-e-s locaux-ales peuvent s'inspirer pour la mise en œuvre d'actions jeunesse.

I – Favoriser et développer l'insertion socio-professionnelle

1 – Une certaine partie de la jeunesse parisienne peut rencontrer des difficultés d'accès à des offres de stage et d'alternance par manque de réseau socio-professionnel. Afin d'améliorer cet accès, les membres du CPJ proposent :

- de **mobiliser les réseaux de professionnel-le-s à l'échelle des arrondissements** afin de recenser ceux qui peuvent offrir des stages et des alternances et vers lesquels orienter les jeunes ;
- de **proposer aux réseaux de professionnel-le-s la mise en place d'une « pastille » sur leur devanture** signifiant qu'elle-ils ont des places en alternance ou en stage. Un QR code associé pourrait par exemple donner plus d'informations sur les missions et le lien pour postuler ;
- de **centraliser l'information à l'échelle locale** sur ce sujet ;
- d'**accompagner les universités à la création de réseaux d'ancien-ne-s étudiant-e-s**, comme cela existe dans certaines écoles avec les *alumni*.